



Compte rendu CHS-CT 11 OCTOBRE 2018

Ordre du jour :

- 1) Approbation des PV des séances plénières des 9 avril et 5 juin 2018.
- 2) Rapport d'activité 2017 du Dr Isabelle GUILLOUD
- 3) DUERP-PAP 2017-2018 DDFIP 29
- 4) Présentation du Guide "Prise en compte des conditions de travail dans la conduite des projets"
- 5) Présentation de la documentation et des formations à venir " Prévention risque terroriste"
- 6) ASR 2019 avec avis du Dr GUILLOUD (MDP) et de Mme COLAS (ISST)
- 7) Fiches de signalement,
- 8) Fiches d'accidents
- 09) Fiches H&S avec point sur l'entretien des services lorsqu'on abordera la fiche du Braden
- 10) Suivi des actions - budget au 30/09 - proposition d'actions
- 11) DUERP PAP 2017-2018 DIRCOFI.

L'administration était représentée par Mme Brigant, présidente du CHS-CT, accompagnée de Mme Bouvet, M Salaun et M Haumont, en présence du médecin de prévention Dr Guilloud et de l'ISST Mme Colas et de l'assistant de prévention Mme Blavec.

Le CHS-CT s'est ouvert sur une communication relative au projet de fusion des CHS-CT et CT , à la déconcentration de proximité : volonté de maintenir sur l'ensemble du territoire la DGFIP sans renoncer aux fermetures avec comme objectif l'accessibilité non permanente .

Point 1 : Approbation des PV des séances plénières des 9 avril et 5 juin 2018.
Vote pour à l'unanimité.

Point 2 : Rapport d'activité 2017 du Dr Isabelle GUILLOUD

Dans un premier temps, ont été évoqués les problèmes d'insonorisation des locaux de consultation de Quimper (solutionné par la pose de joints) et de Morlaix. Le Dr Guilloud a évoqué une charge de plus en plus importante liée à des sollicitations spontanées (mails, téléphones).

Le constat est là : face au contexte professionnel actuel, de plus en plus d'agents sont en souffrance au travail ; difficultés (complexité, exigences), surcharges au travail, conflits professionnels en raison de réorganisation des services...

De ces entretiens sollicités souvent par les agents eux même quel que soit le grade, il ressort des situations de relations tendues, inamicales parfois proche du harcèlement entre collègues, entre agents et chef de service ou chefs de service et agents.

La situation de travail peut entraîner une déstabilisation voire une aggravation de l'état de santé d'un agent, mais également une diminution de l'empathie et de l'entraide entre collègues .

La situation des agents d'accueil est à nouveau mentionnée : incivilités, agressions et parfois face à des contribuables impatients difficulté de trouver un correspondant dans les services.

Malgré les réponses apportées (matériels, ergonomie, écoute et aides) et les améliorations , le Docteur Guilloud rappelle que le rôle du médecin de prévention reste à l'échelle de l'individuel car pour le collectif, les moyens à mettre en œuvre relèvent plus du management et de la politique impulsée par la Direction.

La CGT Finances publiques à de nouveau rappelé que l'agent subit de plus en plus, l'excès de sollicitations (venant de l'usager comme de la hiérarchie), l'immédiateté des réponses attendues, l'environnement informatique (qui sans cesse dysfonctionne entravant son travail), les risques psycho-sociaux explosent... Ce n'est pas la charge de travail qui est insupportable mais les conditions d'exercice de ce travail..interruption constante d'une tâche pour une autre...

Madame Brigant reconnaît que ce sentiment d'éparpillement est avéré, la lassitude est bien là face aux dysfonctionnements de gestions, et qu' actuellement l'administration n'a pas les moyens de ses ambitions.

Ainsi des choix doivent être faits : dans l'ouverture au public, l'organisation de l'accueil physique, la priorisation par les chefs de service..

Mais l'agent, à la confluence de ces priorisations diverses, ne sachant plus vers où tourner son regard se sent au bord de l'implosion..

Au point où nous en sommes laissons brièvement la parole à nos experts ornithologues :

Comment le hibou tourne la tête sans se casser le cou : Des chercheurs ont enfin réussi à expliquer comment la tête de l'oiseau de nuit pouvait faire une rotation de 270 degrés sans le moindre problème. Le hibou peut tourner sa tête presque entièrement sur elle-même sans arrêter la circulation sanguine dans le cerveau ni endommager ses vertèbres cervicales. La tête de ces oiseaux de nuit peut faire une rotation de 270 degrés, pour seulement 90 pour l'homme.

La sélection par la rotation ! A défaut de voir le point d'indice augmenter les agents DGFIP finiront avec un port altier de Grand Duc..gagnant gagnant gnan gnan Harfang !

Point 3 : DUERP-PAP 2017-2018 DDFIP 29

Rappel :

Le DUERP a pour fonction de recenser un certain nombre de risques

Le PAP : plan annuel de prévention de la Directrice est une orientation décidée par cette dernière sur la base des éléments remontés des services par le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) et de la note d'orientation ministérielle portant sur la santé, sécurité et conditions de travail.

Après un rappel des modalités d'élaboration du DUERP par l'assistant de prévention, Nelly Blavec, le constat est sans surprise : les risques psycho sociaux représentent toujours en grande partie les risques évoqués par les agents.

Les représentants du CHS-CT ont renouvelé leur demande d'un groupe de travail dédié aux RPS .

Le programme annuel de Prévention de la DFFIP 29 est à nouveau peu ambitieux dans les réponses apportées à cette croissance toujours exponentielle des risques psycho-sociaux.

La priorisation décidée par Mme Brigant est la suivante:

1° Insécurité de l'emploi et du travail

2° et 3° Exigence du travail

4° Exigences émotionnelles

5° Travail sur écran

Concrètement les mesures mises en avant ou réponses apportées se détaillent comme suit :

1°)

- sensibiliser les responsables locaux dans leur rôle de transmission de la communication de la Direction
- groupe de travail (agents et équipes direction)
- formations CHS

2° et 3°)

- Poursuite des réunions métiers organisées par la Direction pour les chefs de services
- Constitution de groupes de travail thématiques (mesures simplifications et organisations plus efficaces)
- Aider les responsables dans la définition des priorités de leur service avec soutien division métiers, organisation de réunions de service.
- Réunions d'échange entre chefs de service

4°)

- formation RH . ; conduite d'entretiens (face à face et téléphoniques)
- formation CHS
- Fiche de signalement (lettre mise en gade usager)

5°)

- fiches postures devant écran
- formation CHS : Ergonomie formation TMS- visite médecin de prévention et assistant de prévention sur site

Pour la CGT Finances Publiques l'analyse est simple : les solutions visant à mettre en place un soutien managérial renforcé , conduisent à reporter le traitement des exigences du travail sur la seule responsabilité des cadres intermédiaires : les chefs de service.

Mais avec des moyens humains en constante diminution, la Direction ne doit en aucun cas s'exonérer de ses responsabilités face notamment aux RPS.

C'est à elle avant tout qu'il appartient de faire remonter au plus haut niveau l'exaspération des personnels qui n'en peuvent plus de subir au quotidien les ravages d'une politique aussi cruelle au plan social.

Pour la CGT Finances publiques, ce PAP aussi restreint se cantonne à un simple exercice convenu, préalablement défini, qui par l'absence de mesures concrètes efficaces pour endiguer les RPS. tend encore une fois à minimiser les effets des suppressions d'emplois sur les conditions de travail des agents.

Nous rappelons à nouveau à l'employeur l'obligation d'assurer la sécurité et la protection de la santé au travail et demandé une réelle mise en adéquation des moyens humains et matériels avec les charges de travail.

Point 4 : Présentation du Guide "Prise en compte des conditions de travail dans la conduite des projets"

L'existence de ce guide n'est pas due au hasard, elle découle d'une dénonciation par les OS de la superficialité d'approche des Directions sur les impacts liés aux restructurations, fusions etc..

Point 5 : Présentation de la documentation et des formations à venir " Prévention risque terroriste"

Dans l'immédiat, rien, ce point n'est pas développé.

Point 6 : ASR 2019 avec avis du Dr GUILLOUD (MDP) et de Mme COLAS (ISST)

Là...grâce à l'intervention de Richard Ferrand la trésorerie de Daoulas ne fermera pas.

Nous saluons l'initiative désintéressée de notre bon Député.

Point 7 : Fiches de signalement,

Point 8 : Fiches d'accidents

Point 9 : Fiches Hygiène et sécurité

Point 10 : Suivi des actions - budget au 30/09 - proposition d'actions

Dans ce domaine, les représentants des personnels doivent régulièrement veiller à ce qu'il n'y ait pas de la part de l'administration confusion entre la dotation globale de fonctionnement (DGF) et le budget CHS ; ce dernier ayant pour fonction de permettre d'améliorer les conditions de travail et non de financer l'outil de travail (qui relève de la DGF).

Le budget CHS-CT 2018 disponible s'élève à 138 889 €.

Les actions les plus importants sont les suivantes :

- enveloppe médecin de prévention ; 38 000
- Formations CHS : 42 400
- Pour tous services : financement selon les besoins de lampes EPUR :6 700
- Travaux de mise aux normes électriques : 13 000
- Achat d'une chaise d'évacuation (Brest Duquesne) : 2034

Points divers :

Prochaines visites de sites ; SIP/SIE Chateaulin et Quimper Pilven

Représentants CGT Finances Publiques à ce CHS-CT

Albert Cornic (titulaire) Sophie Ferello (suppléante) Ludovic Morin (expert)